

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina

LA DIRECTION

DCHUIS/DRHDP/SGC/2025
N° 01/2025



المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا
Rabat : 05/05/2025

Rabat : 05/05/2025

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
Pour pourvoir au poste de Directeur de l'Hôpital d'Enfants.

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina ;

Vu la loi n°70.13 relative aux Centres Hospitalo-Universitaires promulguée par le Dahir n°1.16.62 du 17 Chaâbane 1437 (24/05/2016) ;

Vu le Décret n° 2.17.589 du 09 Kâada 1439 (23 juin 2018) pris pour son application ;

Vu le décret n° 2.03.535 du 27 Rabia II (28/06/2003) portant statut particulier du personnel des Centres Hospitaliers;

Vu la décision du 09 Mars 2018 du Ministre de la Santé fixant l'organisation Administrative du Centre Hospitalo-Universitaires Ibn Sina, approuvée par le conseil d'administration du 30/05/2018 ;

Vu le décret n° 2.11.681 du 28 Hijja 1432 (25/11/2011) relatif aux modalités de nomination des Chefs de Divisions et des Chefs de Services dans les Administrations Publiques ;

Vu la Circulaire n° 7/2013 du 29 Avril 2013 de Monsieur le Chef du Gouvernement relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des Etablissements Publics ;

DECIDE

Article Premier : Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina lance un appel à candidature pour pourvoir au poste de Directeur de l'Hôpital d'Enfants.

Article Deux : Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés parmi

Les Enseignants de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et de la Faculté de Médecine Dentaire (Professeurs d'Enseignement Supérieur et Professeurs Agrégés)

Article Trois : Les candidats intéressés doivent déposer au Secrétariat général au plus tard le 04/06/2025 sous pli fermé leurs dossiers de candidature composés des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite du candidat;
- Un Curriculum Vitae comportant ses compétences et son parcours professionnel ;

-Un projet de travail et de méthodologie, proposé par le candidat illustrant sa stratégie de gestion et de développement pour le poste pour lequel il postule.

Article Quatre : Une commission sera désignée par M. le Directeur du Centre Hospitalo - Universitaire Ibn Sina pour sélectionner les dossiers des candidats remplissant les conditions de candidature et l'entretien avec les candidats.

Article Cinq : Cette décision est publiée sur les sites : services Publics [www.service - public.ma](http://www.service-public.ma) - www.chisrabat.ma et affichée au siège de la Direction du CHUIS et aux Etablissements Hospitaliers relevant du CHUIS.

Le Directeur du Centre
Hospitalo-Universitaire
Ibn Sina
Pr Raouf MOHSINE